

**TERMES DE REFERENCE :**

**Séances de sensibilisation aux droits de l’enfant et à la protection**

**Titre de la sensibilisation :** Séances de sensibilisation aux droits de l’enfant et à la protection des enfants dans les régions de Salagnac (département des Nippes) et la Chaîne des Matheux (département de l’Artibonite), en Haïti

**Commanditaire**: Un Enfant Par La Main (UEPLM)

**Présentation d’UEPLM :**

Fondée en 1990, UEPLM est une association de solidarité internationale, agréée par le Comité de la charte du don en confiance depuis 1996 et membre du réseau ChildFund Alliance. Sa mission est de permettre aux enfants défavorisés de devenir des adultes autonomes et responsables grâce à une approche pragmatique, globale et pérenne du développement, centrée sur l’éducation.

Avec ses partenaires sur le terrain, l’association mène des programmes de développement dans 18 pays en Afrique, Amérique latine et Asie, et est directement opérationnelle à Haïti et à Madagascar. Education, santé, nutrition, accès à l’eau, développement économique et agricole, protection, sont autant d’actions financées et mises en œuvre grâce au parrainage d’enfants, aux dons de particuliers ou entreprises et aux subventions institutionnelles.

**Contexte et enjeux :**

UEPLM intervient depuis 1974 en Haïti où l’association a désormais une équipe de 22 salariés.

Depuis 2013, UEPLM intervient dans la partie Nord-Ouest de la Chaîne des Matheux, dans les 5ème et 6ème sections rurales de la commune de Verrettes, département de l’Artibonite. Dans cette région enclavée, les familles connaissent un niveau de pauvreté élevé et rencontrent d’importants problèmes d’insécurité alimentaire, des taux de mortalité infantile particulièrement élevés et des taux de scolarisation très faibles. UEPLM souhaite améliorer les conditions de vie des enfants et des familles de cette région à travers une approche holistique ciblant différents domaines (éducation, développement agricole durable, accès à l’eau et à l’assainissement). Dans cette zone, UEPLM travaille en partenariat avec l’ONG InterAide, avec 2 partenaires locaux (KONDEP et ODJ6T) et avec 5 écoles de la région dans laquelle l’association parraine actuellement 665 enfants.

Depuis 2014, UEPLM intervient également dans la région du plateau des Rochelois (Salagnac), département des Nippes. Dans cette région historique d’intervention de la coopération française, de nombreuses actions dans le domaine du développement agricole ont été mises en place depuis plusieurs décennies.

Grâce en grande partie à ces actions, le Plateau des Rochelois est aujourd’hui une région reconnue de production maraichère alimentant les marchés de Fonds des Nègres et de Port-au-Prince. Le développement de la production agricole a ainsi permis l’amélioration des conditions de vie de nombreuses familles entre les années 1970 et 2000. Depuis, l'importante croissance des revenus des paysans a permis par exemple la scolarisation des enfants qui étaient moins malades et/ou moins mobilisées par les corvées agricoles ou les corvées d’eau (en moyenne 6h de marche chaque jour).

UEPLM a décidé de renforcer sa présence dans cette zone depuis 2020 à travers (1) la relance des activités de formation/recherche/développement du Centre de Salagnac (centre de formation agricole), (2) le lancement un programme de parrainage communautaire qui, à travers une approche holistique (éducation, protection, santé, développement agricole, accès à l’eau, etc.), vise à améliorer les conditions de vie des enfants et de leur famille. Actuellement environ 300 enfants sont parrainés.

Le 14 août 2021, un important séisme a frappé la région, engendrant des dégâts considérables pour la population dont les conditions de vie, déjà précaires, se sont à nouveau dégradées. UEPLM a démarré donc, en partenariat avec l’ONG Acted et la Fondation Architectes de l’Urgence, un projet visant la reconstruction et le relèvement des communautés haïtiennes affectées par le séisme du 14 août.

**Approche :**

UEPLM souhaite adopter l’approche fondée sur les droits de l’enfant dans la mise en œuvre de ces programmes. L’approche fondée sur les droits des enfants vise à renforcer la capacité des détenteurs de droits (les enfants) à faire valoir leurs droits et des acteurs responsables (Etat, communauté…) de s’acquitter de leurs obligations. Ainsi, les enfants, sont considérés comme des détenteurs de droits, acteurs de leur propre développement, et doivent être soutenus pour les revendiquer.

**Objectif :**

UEPLM souhaite mettre en place des séances de sensibilisation aux droits fondamentaux de l’enfant (issus de la Convention Internationale des Droits de l’Enfant) auprès des enfants, des parents, des enseignants de la zone, des autorités locales. L’objectif est qu’ils acquièrent une meilleure connaissance de leurs droits et de leur application (dans le contexte local).

UEPLM recherche donc un prestataire pour la conception et la mise en œuvre de ces séances de sensibilisation pour ces différents publics cibles.

**Public(s) cible(s) :**

Chiffres par zone :

* 50 enfants âgés de 8 à 12 ans
* 50 parents
* 10 enseignants / directeurs ciblés parmi les écoles présentes dans les localités du programme Salagnac
* 1 ou 2 représentants des autorités locales compétentes

La parité de genre devra être respectée dans la mesure du possible.

**Modalités pratiques :**

Le prestataire postulant doit proposer une méthodologie, un programme de formation adapté aux différentes cibles ainsi qu’un budget correspondant en prenant en compte les critères suivants :

* Durée et format de la formation : à déterminer
* Lieu :
	+ Commune de paillant, Salagnac, département des Nippes
	+ Commune de Verrettes, département de l’Artibonite
* Planning : deuxième/troisième trimestres 2023, idéalement UEPLM accordera de l’importance au fait que les séances de sensibilisation à destination des enfants n’empiètent pas sur le temps scolaire. De plus, compte tenu de la situation sécuritaire dans l’Artibonite, des interventions décalées dans le temps entre Salagnac et Verrettes pourront être envisagées.
* Langue : créole
* Ressources : à déterminer avec le formateur
* Contrainte technique : zones rurales enclavées
* Logistique :
	+ Locaux du centre de Salagnac (département des Nippes) mis à disposition pour la mise en œuvre des sensibilisations et pour loger le formateur. Les éventuels frais de déplacements seront couverts par UEPLM.
	+ Base d’UEPLM sur la Chaîne des Matheux (département de l’Artibonite) mise également à disposition pour la mise en œuvre des sensibilisations et pour loger le formateur. Les éventuels frais de déplacements seront couverts par UEPLM.

**Dispositif pédagogique**

Le formateur/animateur retenu(e) est libre de proposer un parcours/durée/séances répondant aux objectifs fixés.

**Soumission des offres** : il convient aux candidats de proposer une offre technico-financière comprenant :

* CV et références
* Méthodologie et principaux outils de collecte des données
* Calendrier prévisionnel de la prestation
* Budget détaillé de la prestation

L’offre devra être envoyée aux adresses mail suivantes des deux Chargées de programmes UEPLM siège :

* jmeyer@unenfantparlamain.org
* mfouilland@unenfantparlamain.org

Date limite de réception des offres : jeudi 15 juin.